



MAIRIE DE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Communiqué de presse

LA TOUR « CARA » EVACUEE

Mardi 26 juillet 2016, les forces de Police ont procédé à l'évacuation complète de la tour « CARA ».

En mars 2014, à la suite de l'élection du nouveau Maire William DELANNOY celui-ci est devenu de fait président de l'association CARA. Cette association qui gérait ce foyer de jeunes travailleurs était dans une situation juridique complexe, ce qui a amené le Président à demander au tribunal sa liquidation judiciaire. De plus l'état d'insalubrité et les défaillances en matière de sécurité incendie relevées par le bureau de contrôle *Qualiconsult*, du bâtiment propriété du bailleur SAINT-OUEN HABITAT PUBLIC, rendait sa fermeture absolument nécessaire pour la centaine d'occupants.

En septembre 2015, il ne restait que 39 résidents au foyer CARA et seulement 13 étaient considérés comme des résidents de bonne foi. Un travail de concertation a été mené entre les services de la ville et les résidents du foyer, afin d'analyser leur situation et voir quelles étaient les solutions de relogement possibles pour certains d'entre eux.

Par ailleurs, la moitié de ces 39 résidents avaient plus de 25 ans et ne pouvaient donc plus être considérés comme « jeunes travailleurs », le foyer étant réservé par principe aux 16-25 ans exerçant une activité professionnelle, un stage ou un apprentissage.

Le 15 septembre 2015, l'association Droit au Logement (DAL) a investi de force la tour CARA, ce qui n'a fait qu'empirer la situation, installant illégalement plus de 250 personnes supplémentaires vivants dans des conditions de santé et de sécurité alarmantes. Suite à ce coup de force, le Maire a immédiatement fait appel au Préfet pour demander l'évacuation du bâtiment illégalement squatté. Les services de l'Etat ont, à l'époque, refusé d'intervenir durant les 72 heures.

Depuis plus d'un an, les riverains et les entreprises du quartier, ne comprenaient pas qu'un bâtiment dans un tel état de délabrement, d'insalubrité et pouvant porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes, soit toujours occupé.

L'évacuation de ce bâtiment était devenue indispensable !

Sa fermeture va permettre sa démolition et la construction, sur cette parcelle, de nouveaux logements dont 30% de logements sociaux pour les audoniens, dans le cadre du plan de rénovation urbaine (ANRU), décidé par l'Etat dans les quartiers du Vieux Saint-Ouen et de Cordon La Motte Taupin.

Contact presse

Sarah Gary – cabinet du maire



MAIRIE DE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

sgary@mairie-saint-ouen.fr
01 49 45 69 94 / 07 86 14 88 76